



**SOCIÉTÉ ARMORICAINE ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT - INDUSTRIE**

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000 €  
297, RUE DE KERLO - Z.I. DE KERPONT - B.P. 21 - 56854 CAUDAN Cedex  
TÉL. 02 97 89 32 86  
TÉLÉCOPIE 02 97 89 39 65  
SIRET 319 151 163 00015  
R.C. 50 B 189  
A.P.E. 453 A  
N°TVA : FR 63 219 151 163  
E-mail : info@saebtl.fr

**H.E António Guterres, Secrétaire  
général**  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

À CAUDAN, le 16/09/2021

**Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies**

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la S.A.E.B.I. soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

À ce jour, nous souhaiterions vous exprimer notre volonté de réintégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (*document distinct de la présente lettre*)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Nous avons omis de présenter notre COP ces dernières années, cela est dû à une réorganisation de notre entreprise. Néanmoins nous revenons cette année avec plusieurs idées, et projets, pour cela nous serions reconnaissant de bien vouloir nous réintégrer à la certification Global Compact, qui est pour nous une certification de qualité.

Meilleures salutations,

**LE GUERN Fabienne, SOCIÉTÉ ARMORICAINE ÉLECTRICITÉ  
Gérante BÂTIMENT - INDUSTRIE**

297, Rue de Kerlo - Z.I. de Kerpont - B.P. 21 - 56854 CAUDAN Cedex  
Tél. 02 97 89 32 86 - Télécopie 02 97 89 39 65  
SIRET 319 151 163 - R.C. 50 B 189  
A.P.E. 453 A - N°TVA : FR 63 219 151 163